
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 22 novembre 2017 à 18h30 heures,
À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 40 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
4	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Christiane MOLLAR
7	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Départ après la 40 ^{ème} délibération
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
15	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir de Robert CLERC
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	
27	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
28	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
29	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
30	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
31	MOUXY	T	Nicolas MARC	
32	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
33	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Colette GILLET
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 1 ^{ère} délibération Pouvoir de Renaud BERETTI Départ après la 40 ^{ème} délibération
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Martine BERNON	Pouvoir d'Yves MERCIER

26 communes présentes

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du Pôle Eau
Françoise GRAVIER	Directrice du Pôle Ressources
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Habitat – Foncier
Catherine FABBRI	Responsable Politique de la Ville
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Pascal RAMPNOUX	Trésorier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 novembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 278 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 44 présents (42 titulaires et 2 suppléants), et 54 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 37 Année : 2017

Exécutoire le : **27 NOV. 2017**

Affichée le : **27 NOV. 2017**

Visée le : **27 NOV. 2017**

ECONOMIE

Modification des statuts du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac Economie

Monsieur le Président rappelle la création, au 1^{er} juillet 2017, du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac Economie, regroupant Chambéry Métropole-Cœur des Bauges et Grand Lac, en charge du développement économique sur les deux territoires.

Conformément aux statuts, le Bureau du syndicat mixte est actuellement composé de 12 membres. Le conseil syndical a proposé, lors de sa séance en date du 20 juillet 2017, de porter le nombre des membres du Bureau à 14.

Il est donc proposé d'approuver la modification des statuts de Chambéry-Grand Lac Economie afin de porter le nombre de membres du Bureau du syndicat à 14.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la modification des statuts du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac Economie telle que présentée.

Aix-les-Bains, le 22 novembre 2017

Le Président,
Dominique DORD

A blue ink signature is written over a circular red official stamp. The stamp contains text around its perimeter, including "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION" and "2017".

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 43
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Amné - GRAND LAC

02 OCT. 2017

PRÉFECTURE de la SAVOIE

31 JUIL. 2017

REÇU

Conseil Syndical
Session du 20 juillet 2017

Le vingt juillet deux mille dix-sept, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac Economie s'est réuni sous la présidence de Monsieur Xavier DULLIN, président de Chambéry-Grand Lac Economie. La séance a été publique.

Étaient présents : Jean-Luc BERTHALAY – Luc BERTHOUD – Eudes BOUVIER – Aloïs CHASSOT – Jean-Marc DRIVET – Xavier DULLIN – François FOURCHES – Marie-Pierre FRANCOIS – Pierre HEMAR – Nicolas JACQUIER – Sylvie KOSKA – Jean-Marc LEOUTRE – Yves MERCIER – Daniel ROCHAIX – Jean-Marc VIAL – Sylvie VUILLERMET

Excusés : Robert AGUETTAZ – Josiane BEAUD – Françoise CARON – Catherine CHAPPUIS - Robert CLERC – Jérôme DARVEY – Dominique DORD – Philippe DUBONNET - Marina FERRARI Jean-Marc GOZZI – Céline LAPOLEON – Benoît PERROTTON - Alain THIEFFENAT

Pouvoir : Olivier ROGNARD à Marie Pierre FRANCOIS

Nombre de membres en exercice : 30

Date de convocation : 13/07/2017
Date d'affichage : 21/07/2017
Date de réception par la Préfecture :

Délibération N° C17-18

Composition du Bureau

Modification des statuts

Rapport au Comité Syndical

Le nombre de membres du Bureau est fixé à ce jour à 12 membres par l'article 9 des statuts du Syndicat.

Conformément à l'article L. 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président propose de porter ce nombre à 14 membres.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ✓ porte à 14 le nombre de membres du Bureau actuellement fixé à 12 par l'article 9 les statuts du Syndicat.

La délibération sera notifiée aux deux communautés d'agglomération membres, qui délibéreront dans les 3 mois sur cette modification statutaire.

L'absence de délibération vaut décision favorable.

Monsieur le Préfet sera ensuite sollicité pour prendre un arrêté de modification des statuts.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 20 juillet 2017



Xavier DULLIN
Président



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Economie - Modification des statuts du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac économie

Date de transmission de l'acte : 27/11/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 27/11/2017

Numéro de l'acte : d2123 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171122-d2123-DE

Date de décision : 22/11/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité
5.7.6. Autres